VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

LE SUJET EST A COMPLETER ET A RENDRE AGRAFE A LA COPIE D'EXAMEN

SANTE

Verdun, lundi matin, 7 mai 2001.

En posant une huisserie de porte avec son père, Antoine se blesse à une main. Sa mère effectue les soins nécessaires.

enectue les soins nec	essaires.	
1. Indiquer dans l'ord	re les trois étapes de cette intervent	ion. (3 points)
		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
La plaie reste doulou sérum puis, 15 jours բ		10 mai un médecin qui lui injecte un
2. Citer le nom de la	maladie contre laquelle Antoine est	protégé par ce traitement. (0,5 point)
•		
3. Compléter le table	au suivant à l'aide du DOCUMENT	1. (4 points)
	VACCIN	SERUM
Que contient-il ?		
Rôle ?		
Quand la protection débute-t-elle ?		
Combien de temps agit-il ?		

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL												
Spécialité : TOUTE	S	Epreuve : VIE S	SOCIALE ET F	PROFESSION	IELLE							
Session 2001	Repère :		Durée 1 h	Coef. 1	Folio: 1/6							
ACADEMIE	DE NANCY	Y-METZ		SUJET								

LES DIFFERENTES FORMES D'IMMUNITE

VACCINS et VACCINATION

Pasteur a montré que l'on peut se protéger contre les maladies infectieuses par l'injection de germes atténués ou tués, qui provoquent une maladie bénigne inapparente, c'est le principe des vaccinations.

L'organisme acquiert ainsi un état de résistance plus ou moins prolongé dénommé immunité. C'est l'état de résistance qui s'observe après certaines maladies « qu'on attrape qu'une fois ». Après la vaccination, on obtient le même résultat sans avoir « fait les frais de la maladie ». Dans l'un et l'autre cas, l'organisme a fabriqué les mêmes agents immunisants : les anticorps. L'immunité est alors active, durable et prolongée.

Les vaccins sont utilisés à titre préventif (= pour éviter la maladie, avant d'être en contact avec le microbe qui en est responsable) car, lors d'une vaccination, l'organisme réagit à l'agresseur après un délal de 15 jours minimum.

Après une vaccination complète, l'immunité est acquise pour 5 ans environ.

Des rappels sont nécessaires.

SERUMS et SEROTHERAPIE

Il existe un autre type d'immunisation, dite passive, qui est réalisée par l'injection de sérum ou d'immunoglobuline. Ce procédé est employé lorsque la personne n'est pas en état d'immunité et qu'elle est mise brutalement en contact avec le germe cause de la maladie. Il est donc nécessaire d'utiliser une thérapeutique d'urgence qui consiste à injecter des anticorps fabriqués par d'autres organismes. Dans ces conditions, l'immunité est immédiate, mais passagère, car les anticorps étrangers sont éliminés rapidement par le receveur*.

(Info-Santé, nº 28)

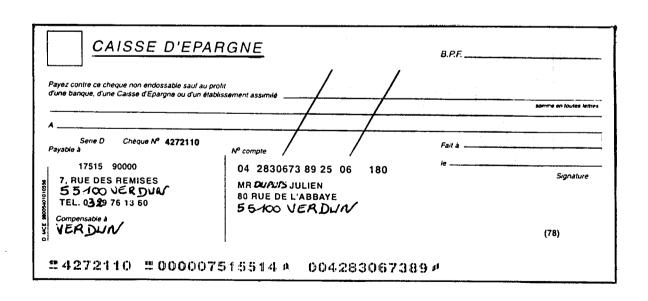
Les sérums sont employés à titre curatif (= pour soigner ceux qui ont contracté la maladie alors qu'ils n'ont pas été vaccinés ou n'ont jamais fabriqué d'anticorps.)

* L'immunité dure 1 à 2 semaines : les anticorps injectés se dégradent et disparaissent rapidement.

CONSOMMATION

Pour régler les honoraires du Docteur MARTIN, M . DUPUIS, le père d'Antoine fait un chèque de 115 F.

1. Remplissez le chèque ci-dessous, correspondant au montant des honoraires du médecin. (2,5 points)



CAP - Secteur A - INDUSTRIEL												
Spécialité : TOUTES		Epreuve : VIE S	Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE									
Session 2001	Repère :		Durée 1 h	Coef. 1	Folio: 2/6							
ACADEMIE	DE NANC	Y-METZ	SUJET									

2. A l'aide du DOCUMENT 2, classez les dépenses de la famille DUPUIS dans le tableau cidessous. (3,5 points)

Dépenses : loyer, alimentation, produits d'hygiène, taxe d'habitation, assurance logement, frais de santé, assurance voiture, facture d'EDF, renouvellement des appareils ménagers, redevance TV, restaurant, essence, cinéma, réparation de la télévision.

Dépenses courantes	Charges fixes	Dépenses d'équipement et d renouvellement							
		·							
·									

DOCUMENT 2

Dépenses courantes	Charges fixes	Les dépenses d'équipement et de renouvellement
quasi quotidiennes, et	Ce sont des dépenses inévitables, revenant régulièrement, et dont le montant est connu à l'avance. Elles ne peuvent pas être réduites.	Ce sont de grosses dépenses, occasionnelles souvent élevées

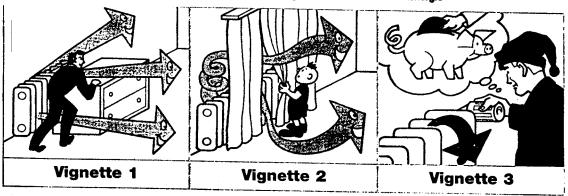
ENVIRONNEMENT

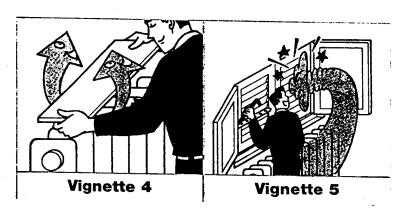
Les parents d'Antoine veulent faire des économies d'énergie, notamment en ce qui concerne les notes de chauffage.

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL											
Spécialité : TOUTE	S E	Epreuve : VIE S	SOCIALE ET P	ROFESSIONN	ELLE						
Session 2001	Repère :		Durée 1 h	Coef. 1	Folio: 3/6						
ACADEMIE	DE NANCY	-METZ		SUJET							

3. Formulez à partir des vignettes, des conseils à la famille DUPUIS pour qu'elle puisse profiter pleinement de la chaleur des radiateurs. (2,5 points)

Source des vignettes : Fiches conseil sur les économies d'énergie « Office Fédéral de l'Energie





•	Vignette 1 :
•	Vignette 2
•	Vignette 3 :
•	Vignette 4
•	Vignette 5 :

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL											
Spécialité : TOUTE	S Epreuve :	VIE SOCIALE ET F	PROFESSION	NELLE							
Session 2001	Repère :	Durée 1 h	Coef. 1	Folio : 4/6							
ACADEMIE	DE NANCY-METZ		SUJET								

E.V.P.

Antoine vient de trouver un emploi de mécanicien au garage Renault de Verdun.

1. Etudiez le contrat de travail DOCUMENT 3 et la liste des informations ci-dessous. Replacer les numéros des différentes rubriques du contrat de travail dans les cercles sur le document 3 (3 points)

Durée des congés payés	7. Titre ou catégorie d'emploi
2. Identité de l'entreprise	8. Convention collective
3. Durée de la période d'essai	9. Lieu de travail
4. Date de début de contrat	10 Montant de la rémunération
5. Durée du contrat	11 Durée du préavis
6. Identité du salarié	12. Durée du travail

DOCUMENT 3

0	Garage Renault Verdun Rue Saint Paul 55100 VERDUN	Verdun, le 1 ^{er} juin 2001
	CONTRAT	DE TRAVAIL
\sim	Monsieur DUPUIS	VERDUN
9	Est engagé(e) à compter du 5 juin 2001 et pour u Emploi MécanicienLieu de travail Gont Salaire mensuel 7 600 F (sept mille six cents fran Conformément aux dispositions de la convention ou Votre coefficient hiérarchique est de185	arage Renault Verdun ————————————————————————————————————
0	En éxécution des dispositions prévues à l'article 5 dêtre résilié à tout moment sans préavis ni indemnité moyennant un préavis de 1 mois en dehors de cett	du règlement intérieur, le présent engagement pourra é, par les deux parties, au cours de la période d'essai et e période.
	ainsi que la convention collective de la Métallurgie. Monsieur Dupuis Antoines'engage à se co conditions d'exécution du travail et à respecter les	onformer aux instructions de la Direction concernant les horaires de travail pratiqués dans l'entreprise. ment n'être lié actuellement à aucune autre entreprise et ation postérieure à son engagement qui pourrait
	Fait en double exemplaire.	
	L'intéressé, Dupuis A.	AVerdun, le 15 juin 2001 Le Directeur

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL											
Spécialité : TOUTES Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE											
Session 2001	Repère :	Durée 1 h	Coef. 1	Folio: 5/6							
ACADEMIE	DE NANCY-METZ		SUJET								

2.	Ci	te z ,	àΙ	'ai	de	du	D	00	CU	M	ΕN	ΙT	3,	de	eu	χ¢	ob	lig	ati	ion	s (ub	sa	ılaı	rié.	. (1	l p	oir	nt)					
		••••																																
		••••																															••••	
		••••																																

CAP - Secteur A - INDUSTRIEL					
Spécialité : TOUTES Epreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE					
Session 2001	Repère :		Durée 1 h	Coef. 1	Folio : 6/6
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET		